

## POLITIQUE CULTURELLE

# PHILIPPE CHARRIN

## " UN ATOUT DÉTERMINANT POUR LE RAYONNEMENT DU PAYS D'AIX "

**Président de commission, délégué à la culture et aux équipements culturels, Philippe Charrin poursuit une politique qui vise à irriguer le plus largement possible le Pays d'Aix. Il œuvre au quotidien pour le développement artistique et culturel qu'il considère comme l'un des moteurs du dynamisme et de l'attractivité du territoire.**



**Comment le maire de Vauvenargues est-il devenu Président de commission, délégué à la culture ?**

**Philippe Charrin :** Lors du précédent mandat, j'étais en charge de la forêt. Mais quand Jean Bonfillon a dû, pour des raisons de santé, se mettre en retrait de la délégation culture, j'ai, à la demande du Président, assuré un intérim de plusieurs mois. Puis, au printemps 2014, lors du renouvellement du Conseil communautaire, j'ai accepté avec grand plaisir de prendre cette responsabilité. Pourquoi m'a-t-on confié cette délégation ? Sans doute que par mon implication en tant que maire de Vauvenargues lors de la grande exposition de l'été 2009, Picasso-Cézanne, et en particulier pour la première ouverture au public du château de Vauvenargues, ai-je su démontrer que j'avais la fibre culturelle et le sens de l'organisation. Mais je ne me considère pas comme un « culturel ». Pour assurer cette fonction, il me semble plus important d'être un bon gestionnaire.

**Quelles ont été vos priorités ?**

**P. C. :** Je ne pouvais que m'inscrire dans la continuité des orientations de mon prédécesseur, Jean Bonfillon. Sous l'impulsion du Président, la Communauté du Pays d'Aix a vraiment pris conscience de la richesse culturelle de ce territoire. Le Grand Théâtre de Provence, le musée Granet, le Festival d'Aix, le Festival de piano de La Roque d'Anthéron, le Centre chorégraphique national Preljocaj, la Fondation Vasarely... et toutes les associations culturelles qui sont particulièrement nombreuses et actives, représentent un atout déterminant pour le rayonnement du Pays d'Aix. La culture est non seulement indispensable à l'épanouissement des individus et à la cohésion sociale mais elle génère également des retombées économiques et touristiques très importantes. Les expositions du musée Granet en constituent une excellente illustration.

**Justement, cet été, le musée Granet présente une exposition d'art contemporain américain. Ne craignez-vous pas que cette thématique soit un peu trop pointue pour attirer le grand public ?**

**P. C. :** Je ne le pense pas. Dans notre pays et dans notre région, un public nombreux désire découvrir la création contemporaine. De la même manière qu'il a présenté les grands maîtres de l'art moderne, le musée Granet, expose donc des artistes essentiels de l'art contemporain américain. Il poursuit aussi son « compagnonnage » avec la Réunion des musées nationaux – Grand Palais et des institutions muséales internationales. Ainsi, la collection Fischer du musée d'Art moderne de San Francisco, après

avoir été présentée au Grand Palais, est exposée cet été à Aix-en-Provence. Cette exigence de qualité s'adresse à tous. Un public nombreux et fidèle suit la programmation du musée Granet. Depuis 2006, il a accueilli plus de deux millions de visiteurs.

### **Pourquoi le soutien de la Communauté du Pays d'Aix est-il essentiel pour le développement culturel ?**

**P. C. :** L'argent public est déterminant pour l'équilibre financier des structures culturelles, et cette réalité concerne autant les événements et équipements structurants que les associations de proximité. Et puis beaucoup de projets n'auraient jamais pu se développer sans une action volontariste de la Communauté du Pays d'Aix. Je pense notamment aux Rencontres du 9e art, au Festival image de ville, au Salon des écrivains de Fuveau, au Festival de cinéma de Rousset, aux Voix de Silvacane, à Sun art à Pertuis.... Le CIAM (Centre international des arts en mouvement) est aussi une initiative que la Communauté du Pays d'Aix et la Ville d'Aix accompagnent sur la durée. Ce projet dédié aux arts du cirque, discipline très populaire, est axé à la fois sur la formation, la création et la diffusion. Notre intervention est également déterminante dans le domaine de la lecture publique. La CPA est partenaire des 27 médiathèques du territoire. Sans oublier notre soutien aux nombreuses associations qui travaillent au quotidien et dans la proximité avec les habitants et le jeune public. Ces initiatives risquent d'être particulièrement fragilisées par la mise en place de la métropole.

### **Quelles seront les conséquences de la métropole sur la politique culturelle de la Communauté du Pays d'Aix ?**

**P. C. :** Il est peu probable qu'au 1er janvier 2016 la métropole soit opérationnelle. Un pacte financier est en négociation. À six mois de l'échéance, il est très inquiétant d'avoir aussi peu de visibilité sur ce que sera notre marge de manœuvre économique. Que répondre aux associations qui viennent nous solliciter ? Les conseils de territoire vont devoir défendre leur politique. En tout cas, le Pays d'Aix possède les compétences et les talents nécessaires pour être un leader de la politique culturelle de la métropole.

### **Mais toutes les communes du territoire ont-elles les moyens de développer une politique culturelle ambitieuse, que ce soit en termes d'équipements ou de programmation ?**

**P. C. :** La Communauté du Pays d'Aix a mis en place un fonds de concours en investissement qui nous permet de soutenir la construction, l'extension, l'aménagement et la rénovation de nombreux équipements culturels communaux. Sur le même principe, la CPA accompagne les communes qui rénovent ou restaurent leur patrimoine. En ce qui concerne la diffusion, les tournées communautaires permettent d'irriguer tout le territoire. Grâce à ce dispositif, des groupes musicaux, des compagnies de théâtre et de danse peuvent se produire devant des publics très variés. La CPA prend en charge l'ensemble des coûts artistiques et des frais techniques. Les plus petites communes peuvent ainsi bénéficier d'une programmation artistique de qualité.

### **Des équipements structurants vont-ils bientôt voir le jour ?**

**P. C. :** Nous pilotons la construction de la médiathèque intercommunale de Pertuis qui a vocation à rayonner sur tout le Val de Durance, soit une population de 50 000 habitants. Elle ouvrira ses portes en septembre 2016. Le territoire sera également bientôt doté d'une scène de musiques actuelles. Elle ne sera pas uniquement dédiée à la diffusion mais sera aussi un véritable lieu de vie avec des espaces de répétition, d'enregistrement, de formation et d'accompagnement pour les groupes émergents... Ce projet de territoire doit faciliter la mise en réseau de tous les acteurs associatifs. Cette salle, située sur la future ZAC de la Constance à Aix-en-Provence, l'un des sites nationaux labellisés French Tech, sera fortement liée aux enjeux numériques.



● **197 subventions** ont été accordées, en 2014, aux associations culturelles (sur 300 dossiers instruits), pour un montant de **4,2 M€**.

● **190 représentations** et expositions ont été présentées dans le cadre des tournées communautaires, en 2014, pour un montant de **504 000 €**.

● **104 équipements** ont été soutenus par la CPA, de 2010 à 2015, dans le cadre des fonds de concours en investissement, pour un montant de **10 M€**.

● **91 dossiers** de réhabilitation du patrimoine culturel ont été accompagnés par la CPA, entre 2010 et 2015, pour un montant de **4 M€**.